

## Rapport annuel 2021



# Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. Equinella 2021 : résumé en quelques points</b>	<b>4</b>
<b>3. Monitoring de la santé : annonces faites en 2021</b>	<b>5</b>
3.1. <i>Animaux individuels</i>	5
3.1.1. Symptômes signalés	5
3.1.2. Durée des symptômes	7
3.1.3. Maladies	7
3.1.4. Âge des animaux	13
3.1.5. Nombre d'équidés dans l'exploitation	13
3.2. <i>Annonces selon le nombre d'animaux atteints par foyer épizootique</i>	14
3.3. <i>Dépouillement des annonces 2021</i>	14
3.4. <i>Actualité des annonces</i>	15
3.5. <i>Épizooties soumises à l'annonce obligatoire</i>	16
<b>4. Cliniques et cabinets vétérinaire enregistrés</b>	<b>17</b>
<b>5. Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella</b>	<b>18</b>
<b>6. Activité d'annonce des vétérinaires Equinella : système de rappel</b>	<b>19</b>
<b>7. Collaboration avec IDEXX Diavet</b>	<b>20</b>
<b>8. Collaboration avec la FSSE</b>	<b>20</b>
<b>9. Réseau international</b>	<b>20</b>
<b>10. Site internet</b>	<b>21</b>
<b>11. Newsletter</b>	<b>21</b>
<b>12. Publications, rapports, présence dans les médias</b>	<b>22</b>
<b>13. Évaluation du protocole d'assistance</b>	<b>22</b>
<b>14. Présentations en Suisse et à l'étranger</b>	<b>22</b>
<b>15. Possibilités de formation continue</b>	<b>23</b>
<b>16. Sondage sur Equinella</b>	<b>23</b>
<b>17. Perspectives</b>	<b>26</b>
17.1. <i>Promouvoir la participation des vétérinaires Equinella</i>	26
17.2. <i>Mieux motiver les associations professionnelles à la collaboration</i>	26
17.3. <i>Avenir de la plate-forme servant aux annonces</i>	26

## 1. Introduction

Equinella est une plateforme d'annonce et d'échange d'informations concernant les symptômes et les cas de maladies infectieuses des équidés en Suisse. Les vétérinaires enregistrés (« vétérinaires déclarants ») annoncent sous [www.equinella.ch](http://www.equinella.ch) les symptômes et les cas de maladies non soumis à l'annonce obligatoire en vertu de l'ordonnance sur les épizooties. Equinella est donc un instrument d'une grande utilité pour la surveillance et la détection précoce des maladies infectieuses équine dont l'annonce n'est pas obligatoire en Suisse. Ce système repose sur la participation facultative des vétérinaires. Au cours des dernières années, il s'est établi dans la filière équine suisse et la plate-forme est devenue un interlocuteur apprécié des personnes qui ont des questions relatives aux maladies infectieuses chez les équidés. Equinella comble ainsi une lacune dans la surveillance et la prévention des maladies au sein de la population équine suisse, tout en suscitant un intérêt certain au niveau international.

Equinella existe sous sa forme actuelle de plateforme en ligne depuis fin 2013. Le système se développe et s'améliore en permanence. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la centrale Equinella est financée conjointement par l'Association suisse de médecine équine (ASME), les deux cliniques équine de la faculté Vetsuisse à Berne et Zurich ainsi que l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

La centrale Equinella est co-dirigée par deux vétérinaires qui se partagent le poste : l'une travaille comme vétérinaire équine à l'ISME (Dr méd. vét., FVH pour chevaux, DipECVPH Franziska Remy-Wohlfender), l'autre exerce ses activités à la clinique équine de Zurich (PD Dr méd. vét., PhD, DVSc, DipACVIM/DipECEIM Angelika Schoster). Toutes deux soutiennent et conseillent les vétérinaires Equinella, analysent au fur et à mesure les annonces Equinella qui leur sont transmises et relayent les informations importantes relatives à la santé équine en les publiant sur le site internet de la plate-forme [www.equinella.ch](http://www.equinella.ch) ou dans la newsletter Equinella.

Le présent rapport annuel résume l'année Equinella 2021 et donne un aperçu de la situation des maladies infectieuses équine en Suisse. Le début de l'année a été marqué par de gros foyers de coronavirus équin en Suisse et par un foyer d'EHV-1 à l'échelle européenne. Le site internet a été développé et enrichi, notamment par des informations sur chacune des maladies.

Par ailleurs, le système permet désormais d'afficher également les codes postaux allemands, français et autrichiens proches de la frontière, ce qui est nouveau.

L'un des objectifs en 2021 a été aussi de redéfinir le statut du vétérinaire déclarant dit « actif ». Lors des dernières évaluations des rappels concernant l'envoi des notifications, nous avons constaté que les rappels ne sont pas confirmés dans environ 40 % des cas en moyenne par mois. Le problème, c'est qu'on ne peut pas savoir si le vétérinaire n'est plus actif (et ne fait donc plus de notification) ou s'il n'a effectivement aucun cas pertinent à annoncer. Une nouvelle définition du terme « actif » s'est donc imposée. Cette redéfinition, décidée en 2020, a été mise œuvre en 2021.

Enfin, une enquête sur Equinella a été menée auprès des vétérinaires, déclarants ou non, dans le cadre d'un travail de master à l'Université de Zurich. L'objectif de cette enquête était de mieux évaluer les besoins des vétérinaires déclarants et de connaître les raisons pour lesquelles certains vétérinaires ne participent pas (encore) à Equinella.

## 2. Equinella 2021 : résumé en quelques points

- Plateforme d'annonce Equinella : c'est la huitième année.
- Nette augmentation des annonces en 2021 (n=193) par rapport à l'année précédente (n=137) ; augmentation des annonces de coronavirus équin et de gourme.
- 141 vétérinaires déclarants, 19 nouveaux enregistrés
- Couverture de la population équine suisse : env. 75 % contre 67 % en 2020.
- Selon la nouvelle définition, 67 % des vétérinaires déclarants ont été actifs au cours du premier semestre et 70% au cours du deuxième semestre (par « actifs » on entend qu'ils envoient une confirmation via le lien mensuel ou font une notification 4 à 6 fois par semestre).
- Nouveautés du site internet
  - Tableau interne avec présentation des annonces selon les codes postaux, y compris ceux des régions frontalières d'Allemagne, de France et d'Autriche.
  - Informations sur les différentes maladies, y compris « Informations générales », « Actualité », « Aide-mémoire » et les liens.
- Aide-mémoire sur l'ECoV (coronavirus équin)
- Enquête sur Equinella parmi les vétérinaires déclarants et non déclarants qui traitent des chevaux.



### 3. Monitoring de la santé : annonces faites en 2021

Les dépouillements ci-dessous se fondent sur la date de l'annonce. Seules ont été prises en compte les annonces concernant des maladies qui ne sont pas soumises à la déclaration obligatoire en vertu de l'ordonnance sur les épizooties ; les annonces relatives à la listériose et à la salmonellose ont été laissées de côté.

#### 3.1. Animaux individuels

On compte 194 annonces au total en 2021, mais une d'entre elles concerne la listériose (soumise à l'annonce obligatoire), de sorte que 193 annonces ont été prises en compte pour les évaluations suivantes, ce qui représente une augmentation de 57 annonces par rapport à 2020 (figure 1). Les pourcentages indiqués dans les paragraphes suivants se rapportent au nombre total des annonces en 2021.

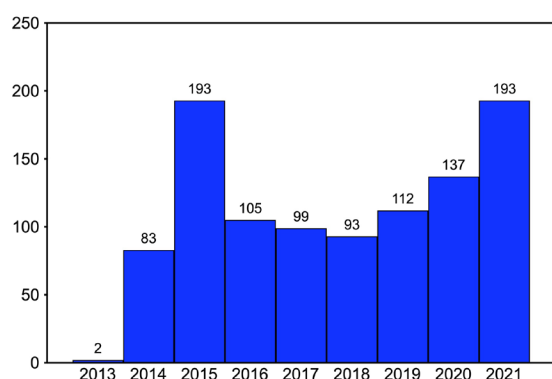


Figure 1 : nombre d'annonces de 2013 à 2021

#### 3.1.1. Symptômes signalés

Comme les années précédentes, les annonces les plus fréquentes ont porté sur la fièvre et les symptômes respiratoires, suivis des symptômes du SNC ; Pour plus de détails, voir le tableau 1 et la figure 2. La rubrique « Autres » comprend quatre fois « ganglions lymphatiques abcédants ou enflés », quatre fois « apathie, anorexie », trois fois « colique » et une fois « urticaire ».

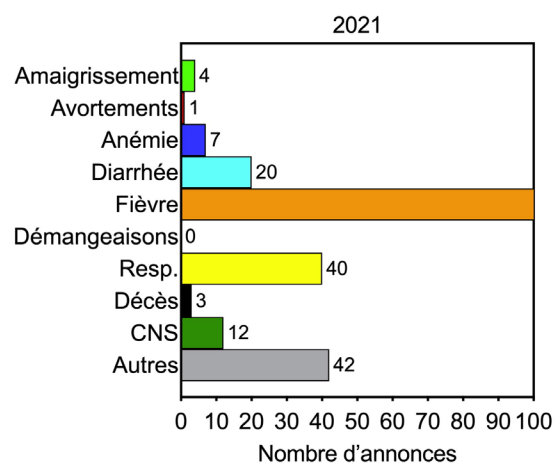
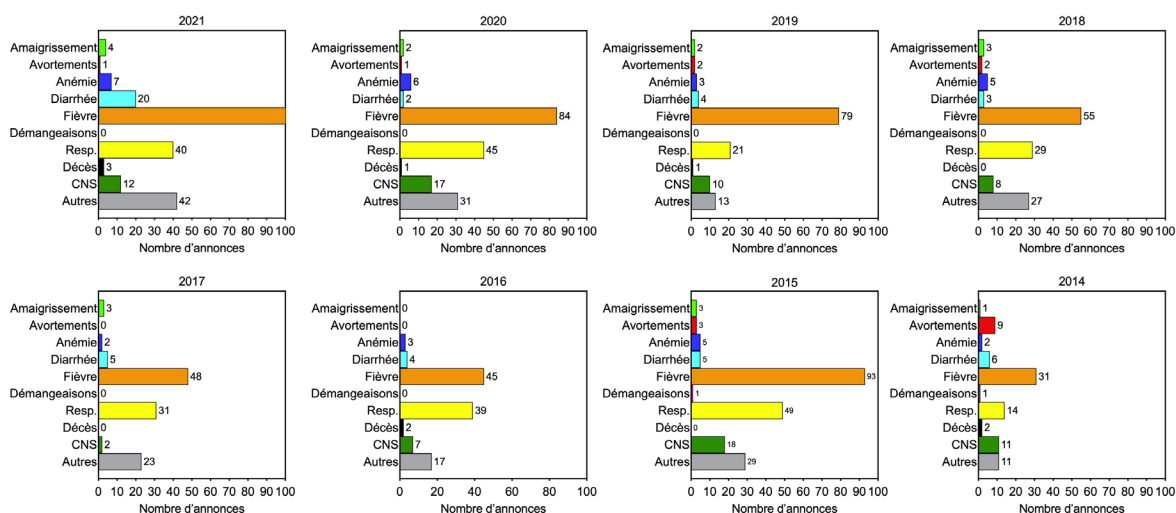


Figure 2 : symptômes signalés en 2021

**Tableau 1 : annonces des symptômes en comparaison annuelle**

	Total	Amaigrissement	Avortement	Anémie	Diarrhée	Fièvre	Démangeaisons	Sympt. respiratoires	Mort	Symp SNC	Autres
Année		N (en % du nombre total d'annonces par an)									
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)
2014	83	1 (1.2)	9 (10.8)	2 (2.4)	6 (7.2)	31 (37.3)	1 (1.2)	14 (17)	2 (2.4)	11 (13.3)	11 (13.3)
2015	193	3 (1.6)	3 (1.6)	5 (2.6)	5 (2.6)	93 (48.2)	1 (0.5)	49 (25.4)	0 (0)	18 (9.3)	29 (15)
2016	105	0 (0)	0 (0)	3 (2.9)	4 (3.8)	45 (42.9)	0 (0)	39 (37.1)	2 (1.9)	7 (6.7)	17 (16.2)
2017	99	3 (3)	0 (0)	2 (2)	5 (5)	48 (48)	0 (0)	31 (31)	0 (0)	2 (2)	23 (23)
2018	93	3 (3.2)	2 (2.1)	5 (5.3)	3 (3.2)	55 (59.1)	0 (0)	29 (31.1)	0 (0)	8 (8.6)	27 (29)
2019	112	2 (1.8)	2 (1.8)	3 (2.7)	4 (3.6)	79 (70.5)	0 (0)	21 (18.8)	1 (0.9)	10 (8.9)	13 (11.6)
2020	137	2 (14.6)	1 (0.7)	6 (4.3)	2 (1.5)	84 (61.3)	0 (0)	45 (32.9)	1 (0.7)	17 (12.4)	31 (22.6)
2021	193	4 (2)	1 (0.5)	7 (3.6)	20 (10.3)	139 (72)	0 (0)	40 (20.7)	3 (1.5)	12 (6.2)	42 (21.8)



**Figure 3 : répartition des symptômes annoncés 2014 - 2021**

### 3.1.2. Durée des symptômes

Au cours des années précédentes, la durée des symptômes a été le plus souvent de < 3 jours, suivis de 4 jours à 2 semaines et de > 2 semaines, inconnue dans les autres cas. La figure 4 présente la répartition et la comparaison de 2013 à 2021.

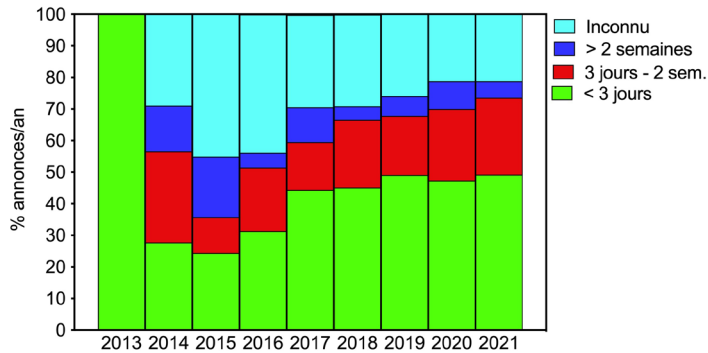


Figure 4 : durée des symptômes dans les cas annoncés de 2013 à 2021

### 3.1.3. Maladies

La gourme a été le plus souvent annoncée en 2021 (n = 47, 24 %) suivie du coronavirus équin (présenté sous « autres maladies virales », n = 17, 9 %) et de l'anaplasmose (n=10, 5.2 %, figure 5).

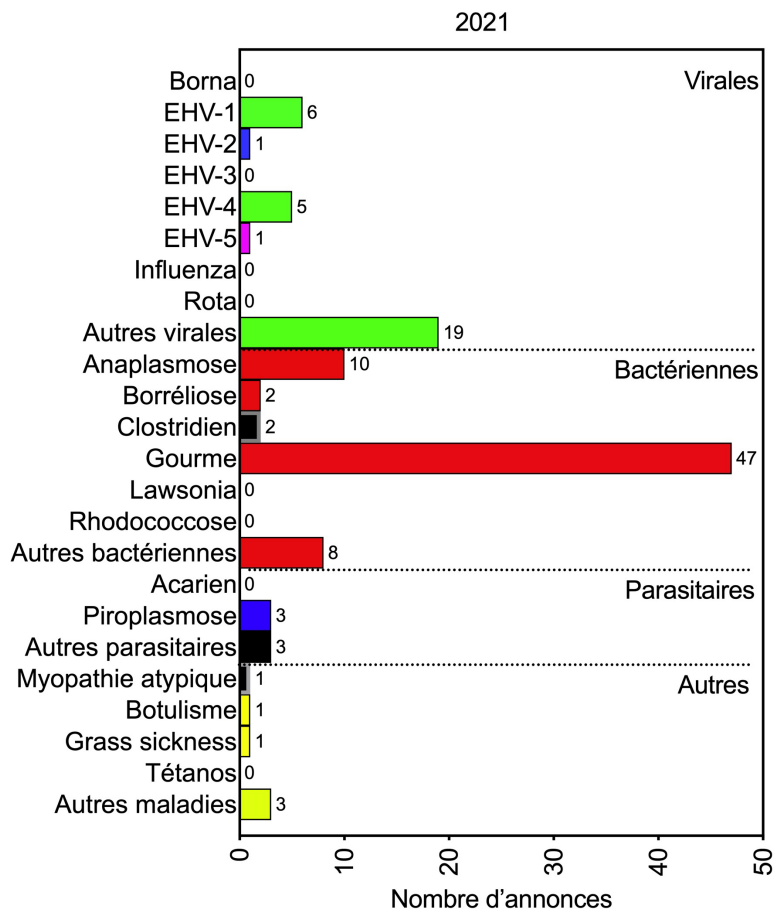
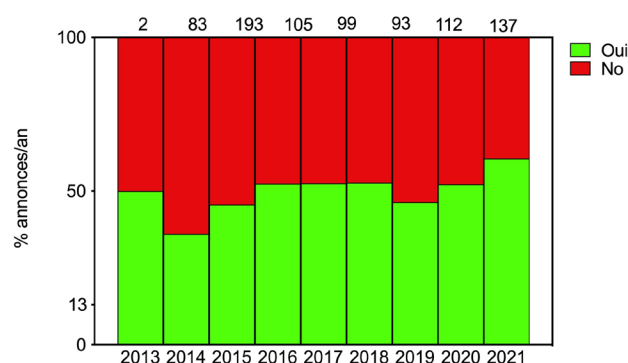


Figure 5 : annonces des maladies en 2021

La part des annonces fournies avec le résultat (positif ou négatif) des analyses (61 %) a augmenté par rapport à 2020 (53 %) ; voir figure 6 et tableau 2 pour l'évolution au cours des années précédentes.



**Figure 6 : nombre d'annonces fournies avec le résultat (positif ou négatif) des analyses de 2013 à 2021**

En 2021, une annonce était accompagnée d'une photo à titre d'illustration, aucune en 2018, 2019 et 2020 (tableau 2). Depuis la création de la plateforme en ligne Equinella, cette fonctionnalité n'a été utilisée que très rarement. On n'en connaît pas la raison, mais on peut faire plusieurs hypothèses : les photos ne se prêtent pas à représenter les cas de maladie rencontrés dans la pratique, elles posent des difficultés techniques, les vétérinaires déclarants ne réalisent pas que les photos constituent une plus-value de l'annonce, les propriétaires des images ne donnent pas leur accord, ou autres.

**Tableau 2 : annonces fournies avec le résultat des analyses (positif ou négatif) et des photos en comparaison annuelle**

Année	Total	Laboratoire	Photos
		n (en % du nombre d'annonces par an)	
2013	2	1 (50)	0 (0)
2014	83	30 (36.1)	1 (1.2)
2015	193	88 (45.6)	1 (0.5)
2016	105	55 (52.4)	1 (1)
2017	99	52 (52.5)	0 (0)
2018	93	49 (52.7)	0 (0)
2019	112	52 (46.4)	0 (0)
2020	137	72 (52.5)	0 (0)
2021	193	117 (60.6)	1 (0.5)



## Maladies virales

Parmi les maladies virales, le coronavirus équin (ECoV) a été le plus souvent annoncé (figure dans les tableaux et graphiques sous 'autres maladies virales', n=17), suivi par l'EHV-1 et l'EHV-4. La catégorie des autres maladies virales comprend en outre deux cas d'infection virale annoncés, mais dont la cause n'a pas pu être élucidée (figure 7, tableau 3).

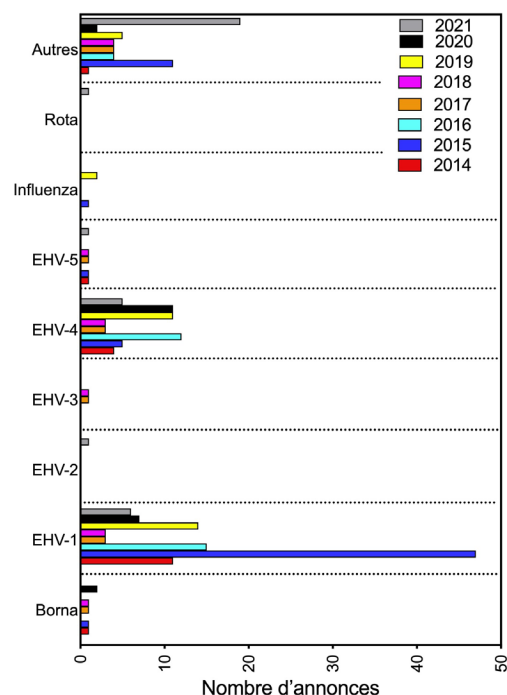


Figure 7 : répartition des maladies virales annoncées de 2014 à 2021

Tableau 3 : annonces des maladies virales en comparaison annuelle

Année	Total	Maladie de Borna	HVE					Influenza	Rotavirus	Autres
			1	2	3	4	5			
n (% des annonces / par an)										
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	1 (1.2)	11 (13.2)	0 (0)	0 (0)	4 (4.8)	1 (1.2)	0 (0)	0 (0)	1 (1.2)
2015	193	1 (0.5)	47 (24.3)	0 (0)	0 (0)	5 (2.6)	1 (0.5)	1 (0.5)	0 (0)	11 (5.7)
2016	105	0 (0)	15 (14.3)	0 (0)	0 (0)	12 (11.4)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	4 (3.8)
2017	99	1 (1)	3 (3)	0 (0)	1 (1)	3 (3)	1 (1)	0 (0)	0 (0)	4 (4)
2018	93	0 (0)	10 (10.8)	0 (0)	1 (1.1)	10 (10.8)	0 (0)	3 (3.2)	0 (0)	6 (6.5)
2019	112	0 (0)	14 (12.5)	0 (0)	0 (0)	11 (9.8)	0 (0)	2 (1.8)	0 (0)	5 (4.5)
2020	137	2 (1.5)	7 (5.1)	0 (0)	0 (0)	11 (8)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	2 (1.4)
2021	193	0 (0)	6 (3)	1 (0.5)	0 (0)	5 (2.6)	1 (0.5)	0 (0)	0 (0)	19 (10)

## Maladies bactériennes

Parmi les maladies bactériennes, la gourme a été le plus souvent annoncée, suivie de l'anaplasmose. Parmi les autres maladies, la leptospirose a été déclarée trois fois, la méningite bactérienne, la colite bactérienne, la péritonite, la streptococcie dysgalactique et la pleuropneumonie chacune une fois chacune (figure 8, tableau 4).

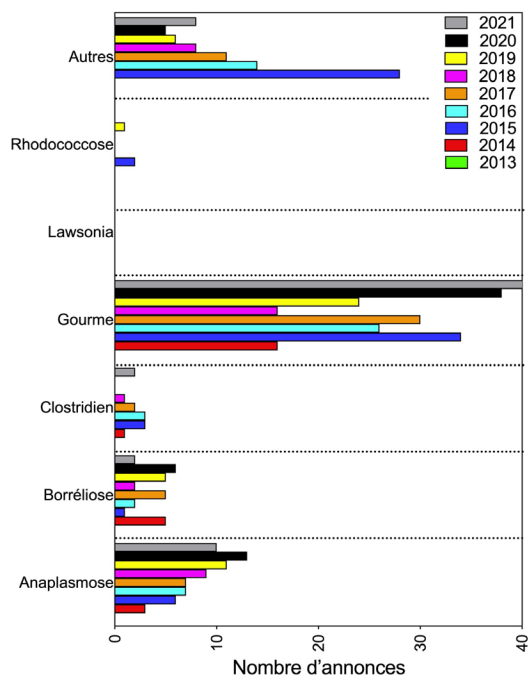


Figure 8 : répartition des maladies bactérienne annoncées de 2013 à 2021

Tableau 4 : annonces des maladies bactériennes en comparaison annuelle

Année	Total	Ana-plasmose	Borréliose	Clostridies	Gourme	Law-sonia	Rhodoco-ccus	Autres
		n (en % du nombre d'annonces par an)						
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	3 (3.6)	5 (6)	1 (1.2)	16 (19.3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2015	193	6 (3.1)	1 (0.5)	3 (1.6)	34 (17.6)	0 (0)	2 (1)	28 (14.5)
2016	105	7 (6.7)	2 (1.9)	3 (2.9)	26 (24.8)	0 (0)	0 (0)	14 (13.3)
2017	99	7 (7.1)	5 (5.1)	2 (2)	30 (30)	0 (0)	0 (0)	11 (11)
2018	93	9 (9.7)	2 (2.2)	1 (1.1)	16 (17.2)	0 (0)	0 (0)	8 (8.6)
2019	112	11 (9.8)	5 (4.5)	0 (0)	24 (21.4)	0 (0)	1 (0.9)	6 (5.4)
2020	137	13 (9.5)	6 (4.4)	0 (0)	38 (27.7)	0 (0)	0 (0)	5 (3.7)
2021	193	10 (5.2)	2 (1)	2 (1)	47 (24.4)	0 (0)	0 (0)	8 (4.2)

## Maladies parasitaires

Parmi les maladies parasitaires, plusieurs cas de piroplasmose (figure 9, tableau 5) ont été annoncés en 2021, de même que trois autres maladies parasitaires. Parmi les autres maladies parasitaires annoncées, on compte une infestation par des simulies, une par des petits strongles, ainsi qu'une infestation à la fois par des larves de gastérophiles et des anoplocéphales.

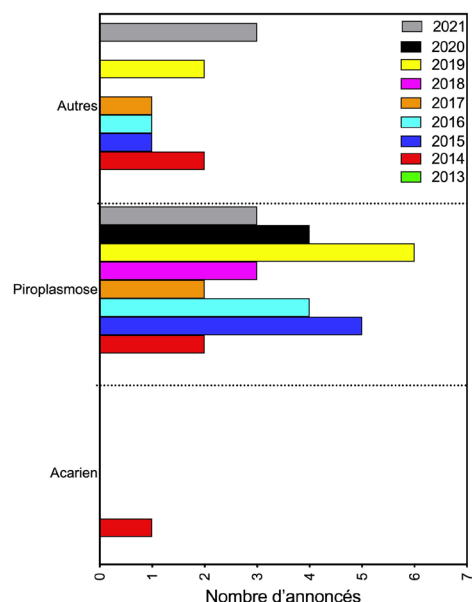


Figure 9 : répartition des maladies parasitaire annoncées de 2013 à 2021

## Autres maladies

Parmi les autres maladies, la myopathie atypique des pâturages, le botulisme et la grass sickness ont été annoncés chacun une fois, des colites d'origine inconnue trois fois (figure 10, tableau 5).

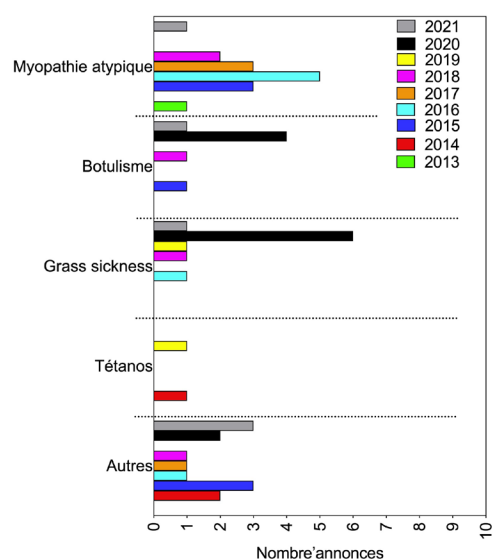
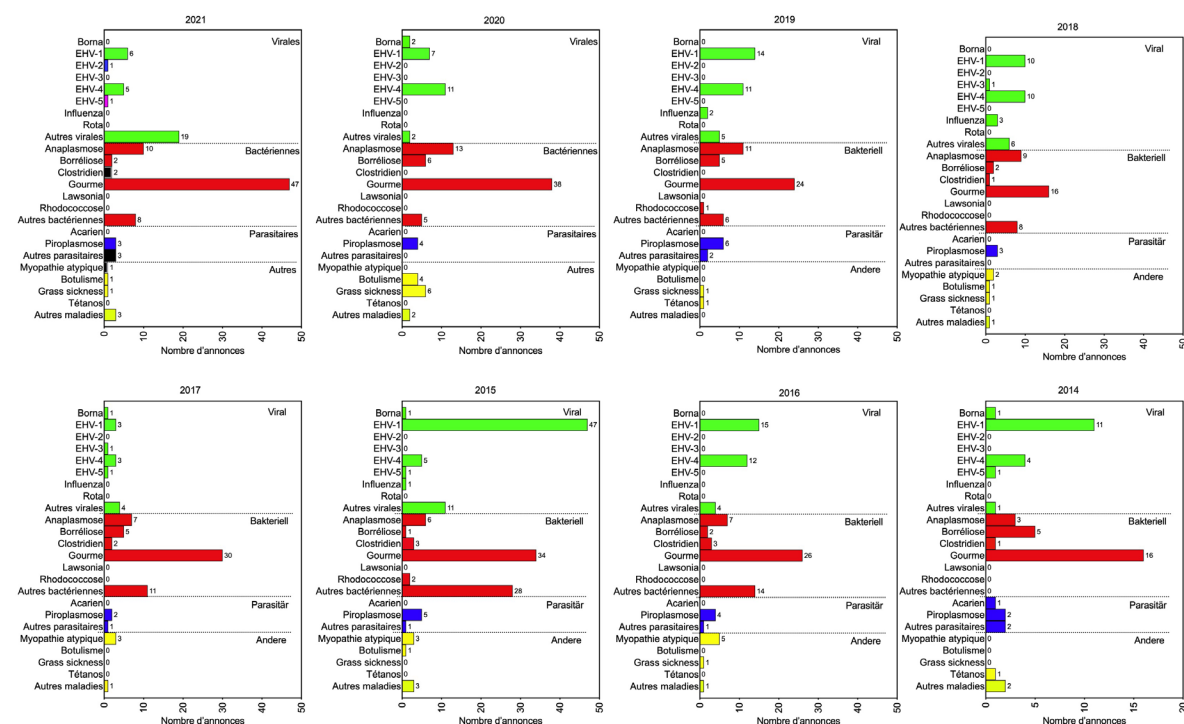


Figure 10 : répartition des autres maladies annoncées de 2013 à 2021

**Tableau 5 : annonces des maladies parasitaires et d'autres maladies de 2013 à 2021**

Année	Total	Acarie s	Piro- plasmes	Autres parasites	Myopathie atypique	Botu- lisme	Grass sickness	Tétanos	Autres
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	1 (1.2)	2 (2.4)	2 (2.4)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1.2)	2 (2.4)
2015	193	0 (0)	5 (2.6)	1 (0.5)	3 (1.6)	1 (0.5)	0 (0)	0 (0)	3 (1.6)
2016	105	0 (0)	4 (3.8)	1 (1)	5 (4.8)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	1 (1)
2017	99	0 (0)	2 (2)	1 (1)	3 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1)
2018	93	0 (0)	3 (3.2)	0 (0)	2 (2.1)	1 (1.1)	1 (1.1)	0 (0)	1 (1.1)
2019	112	0 (0)	6 (5.4)	2 (1.8)	0 (0)	0 (0)	1 (0.9)	1 (0.9)	0 (0)
2020	137	0 (0)	4 (2.9)	0 (0)	0 (0)	4 (2.9)	6 (4.4)	0 (0)	2 (1.5)
2021	193	0 (0)	3 (1.5)	3 (1.5)	1 (0.5)	1 (0.5)	1 (0.5)	0 (0)	3 (1.5)



**Figure 11 : répartition des maladies annoncées de 2013 à 2020**

### 3.1.4. Âge des animaux

Concernant les classes d'âge, comme on pouvait s'y attendre, les maladies annoncées en 2021 ont le plus souvent touché les équidés âgés de plus de 4 ans (n=153, 79%), suivis des classes d'âge de 7 mois à 4 ans (n=21, 11%) et de < 6 mois (n=7, 4%, fig. 12). Dans 12 cas (6 %), l'âge de l'équidé était inconnu. Dans toutes les classes d'âge à l'exception des poulains, les chevaux ont le plus souvent souffert de la gourme (fig. 13).

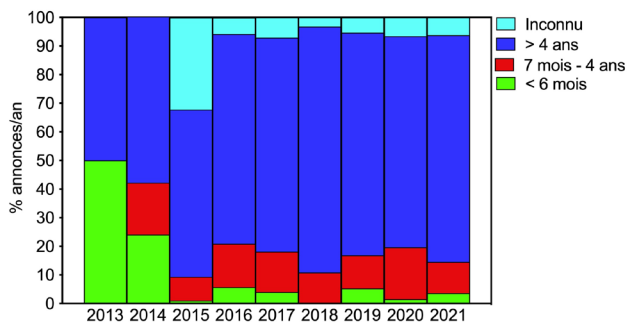


Figure 12 : répartition du nombre des annonces selon l'âge des animaux de 2013 à 2021

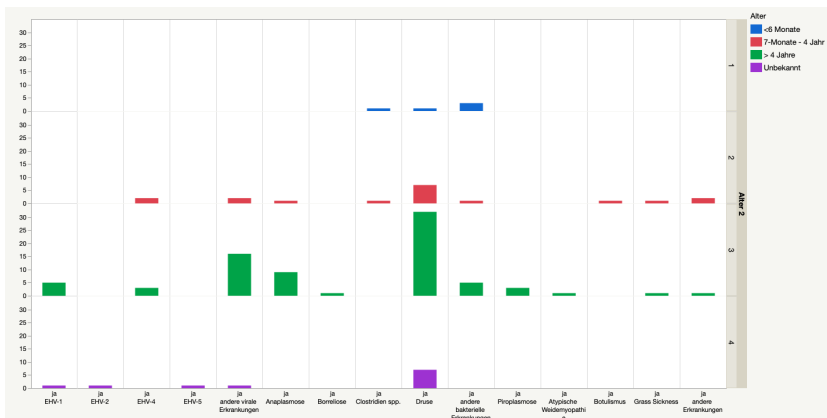


Figure 13 : répartition du nombre des annonces selon l'âge des animaux en 2021

### 3.1.5. Nombre d'équidés dans l'exploitation

Les exploitations comptant 21 à 50 chevaux (n = 48, 25%) ont le plus souvent annoncé des cas, suivies des exploitations avec <5 chevaux (n = 43, 22%). Le plus faible taux d'annonce concerne les exploitations avec > 50 chevaux (n = 13, 7%, fig. 14).

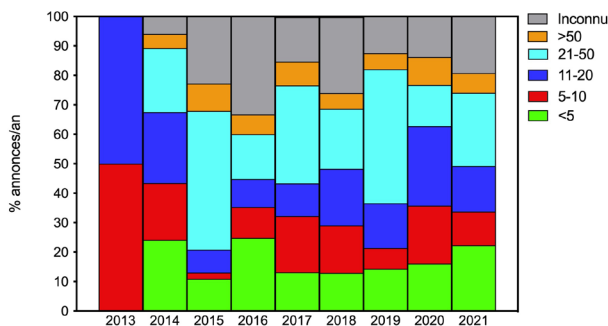


Figure 14 : répartition des annonces selon le nombre de chevaux dans l'exploitation de 2013 à 2021

### 3.2. Annonces selon le nombre d'animaux atteints par foyer épizootique

Suivant le questionnement épidémiologique, le dépouillement selon le nombre de cas par foyer peut se révéler plus significatif.

Depuis décembre 2020, le tableau et la représentation graphique permettent de visualiser directement si le foyer ne concerne qu'un seul animal ou plusieurs (figure 15). Un symbole plus grand signale que plus d'un animal est concerné dans une écurie. Le système reconnaît automatiquement les annonces concernant la même exploitation. La centrale Equinella vérifie manuellement ces attributions.

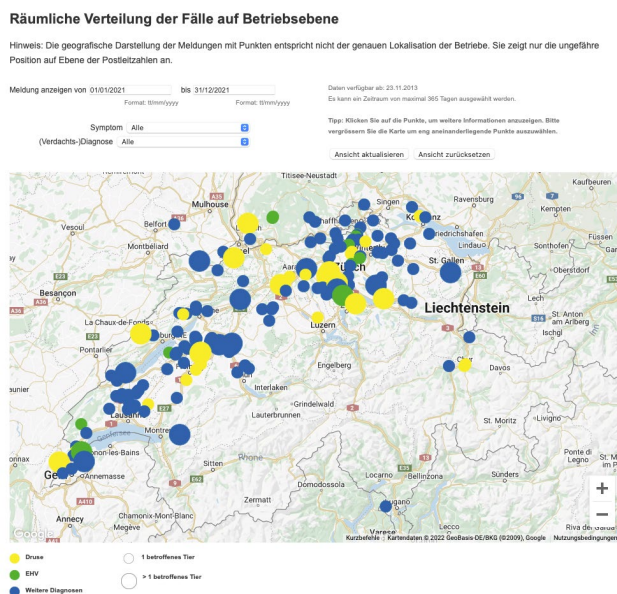


Figure 15 : présentation cartographique 2021

En 2021, 26 foyers de maladie ont été annoncés au total (plus d'un animal touché), soit des foyers de gourme (n=12), d'ECov (n=4), d'EHV-1 (n=2), d'une fièvre d'origine inconnue (n=5), de botulisme (n=1), d'une infection par *Strept. dysgalactiae* (n=1) et d'une infestation par des simulies (n=1).

### 3.3. Dépouillement des annonces 2021

En 2021, il y a eu 56 annonces de plus qu'en 2020 (+ 29%). Le nombre de vétérinaires déclarants a augmenté de 13 % (n=19).

La proportion de vétérinaires déclarants qui participent activement au système chaque mois (c'est-à-dire qui soumettent une annonce ou confirment le lien de rappel) est restée stable (voir également la partie « Participation des vétérinaires Equinella »). On peut en déduire que l'état de santé de la population équine suisse était similaire à celui de l'année précédente.

Le classement des annonces selon leur fréquence correspond aux expériences faites par les cabinets équins et à leurs attentes. En 2021, comme les années précédentes, la gourme (n=47) a été la maladie le plus souvent diagnostiquée. Elle apparaît régulièrement dans la population équine suisse où elle est endémique. On suppose que, pour la gourme, le nombre de cas non annoncés reste élevé en Suisse. Le nombre d'annonces de gourme a



certes augmenté de manière constante au cours des trois dernières années. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer avec certitude si cette augmentation découle du nombre réel de cas annoncés ou d'une meilleure discipline d'annonce.

Un nombre nettement plus élevé de cas de coronavirus équin (ECoV) (n=17) a été annoncé en 2021, ce qui est nouveau. L'ECoV arrive ainsi en deuxième position et a relégué l'anaplasmose (n=10) à la troisième place. Début 2021, une importante épidémie d'ECoV a eu lieu dans le canton de Berne et a été largement médiatisée. On suppose qu'avec la sensibilisation accrue à la pathogénicité de ce virus dans la population équine, le nombre de tests a été augmenté. Une autre cause envisagée est le lien avec la pandémie de SRAS-CoV-2 et la sensibilisation aux maladies infectieuses virales qui en découle.

Les annonces d'anaplasmose ont légèrement reculé en 2021. Les maladies transmises par les piqûres de tiques restent toutefois très actuelles, tant chez l'animal que chez l'homme, notamment en raison du changement climatique et de l'augmentation de la prévalence des maladies à transmission vectorielle qui en découle en général.

Les infections par l'EHV-1 ont été signalées à une fréquence similaire à celle de 2020, mais l'EHV-4 a été signalé un peu moins souvent en 2021 que les années précédentes. Les raisons de cette situation ne sont pas claires. Une diffusion moins importante du virus peut être exclue, car il s'agit d'une maladie dont la séroprévalence est de 98 % (Schoster, non publié).

Depuis le lancement de la plateforme Equinella, aucun cas d'influenza équine (IE) confirmé par des analyses de laboratoire n'a encore été annoncé. Seuls des diagnostics de suspicion basés sur des symptômes ont été annoncés en 2015, 2018 et 2019. Cela est d'autant plus étonnant qu'une augmentation des foyers d'IE a été enregistrée à l'échelle européenne début 2019. Les virus typisés étaient des représentants de la ligne Florida clade 1 du sous-type H3N8 (sources : ICC, RESPE).

Grâce à Equinella nous pouvons mieux estimer la fréquence des maladies infectieuses équines dans toute la Suisse et évaluer la situation à cet égard, pour autant que les cas (de suspicion) soient annoncés de manière fiable avec ou sans confirmation au moyen d'une analyse de laboratoire.

L'équipe Equinella continue à s'engager pour optimiser la couverture de la population équine suisse, autrement dit pour augmenter le nombre de vétérinaires qui participent activement à Equinella.

### **3.4. Actualité des annonces**

Pour pouvoir évaluer l'efficacité et l'utilité d'un système d'annonce comme Equinella, une chose importante dont il faut tenir compte est l'intervalle de temps entre le diagnostic du vétérinaire et l'annonce du cas par celui-ci (actualité).

Cet intervalle a légèrement diminué par rapport à l'année précédente : en 2021, il était relativement constant au fil des mois, s'établissant à 6,5 jours (médiane ; moyenne = 40,56). Figure 16 : cela s'explique par le fait qu'une grande clinique qui, en 2020, annonçait les cas ultérieurement, principalement en décembre, a désormais également envoyé ses annonces au fur et à mesure en 2021.

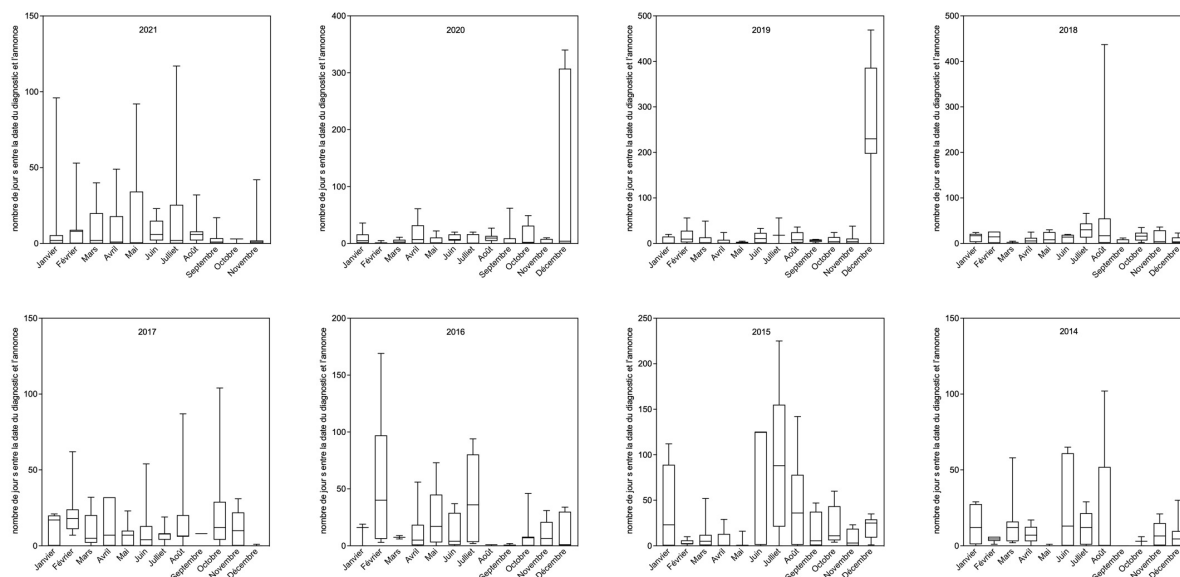


Figure 16 : nombre de jours entre la date du diagnostic et l'annonce

### 3.5. Épizooties soumises à l'annonce obligatoire

Bien qu'Equinella ne soit en fait prévu que pour les maladies équine non soumises à l'annonce obligatoire selon l'ordonnance sur les épizooties, les cas d'épizooties annoncés à l'OSAV sont, pour des raisons d'exhaustivité, également publiés sur le site internet d'Equinella. <https://www.equinella.ch/fr/actualite/annonces-officielles-depizooties/>

Si un cas d'épizootie est néanmoins annoncé via Equinella, le service spécialisé transmet cette annonce à l'OFAG pour examen.

En principe, les vétérinaires doivent toutefois annoncer les épizooties soumises à l'annonce obligatoire au service vétérinaire cantonal compétent. Celui-ci communique à l'OSAV le cas d'épizootie officiellement confirmé, qui est ensuite publié via InfoSM : - voir également <https://www.infosm.blv.admin.ch/>. Dès que celle-ci apparaît dans l'InfoSM, elle est également publiée sur le site web d'Equinella.

En 2021, 7 cas de salmonellose ont été annoncés et une fois la yersiniose, une fois la listériose et une fois la CEM.

Le nombre de cas d'épizooties soumises à l'annonce obligatoire est resté faible au cours des dernières années, si bien que le statut sanitaire de la population équine suisse semble favorable en ce qui concerne les maladies infectieuses soumises à l'annonce obligatoire.

## 4. Cliniques et cabinets vétérinaire enregistrés

Fin 2021, on dénombrait 141 vétérinaires travaillant dans 120 cabinets ou cliniques, répartis dans 19 cantons (fig. 17 et 18). Vingt-et-un cabinets comptent plus d'un-e vétérinaire inscrit-e. En 2021, on a pu recruter 19 nouveaux vétérinaires Equinella (2016 : 12, 2017 : 7, 2018 : 6, 2019 : 12) dans 13 cabinets différents. En raison d'un départ à la retraite, un vétérinaire a quitté le service actif.

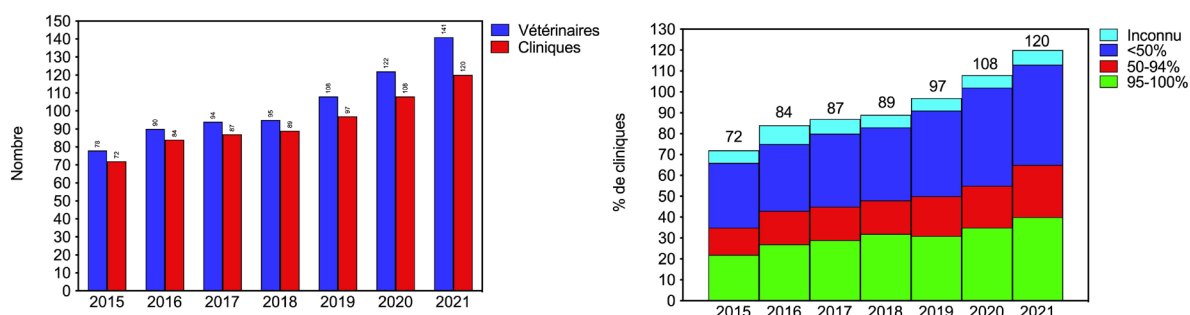


Figure 17 : nombre de vétérinaires déclarants et de cabinets vétérinaires enregistrés, en tenant compte de la proportion de chevaux

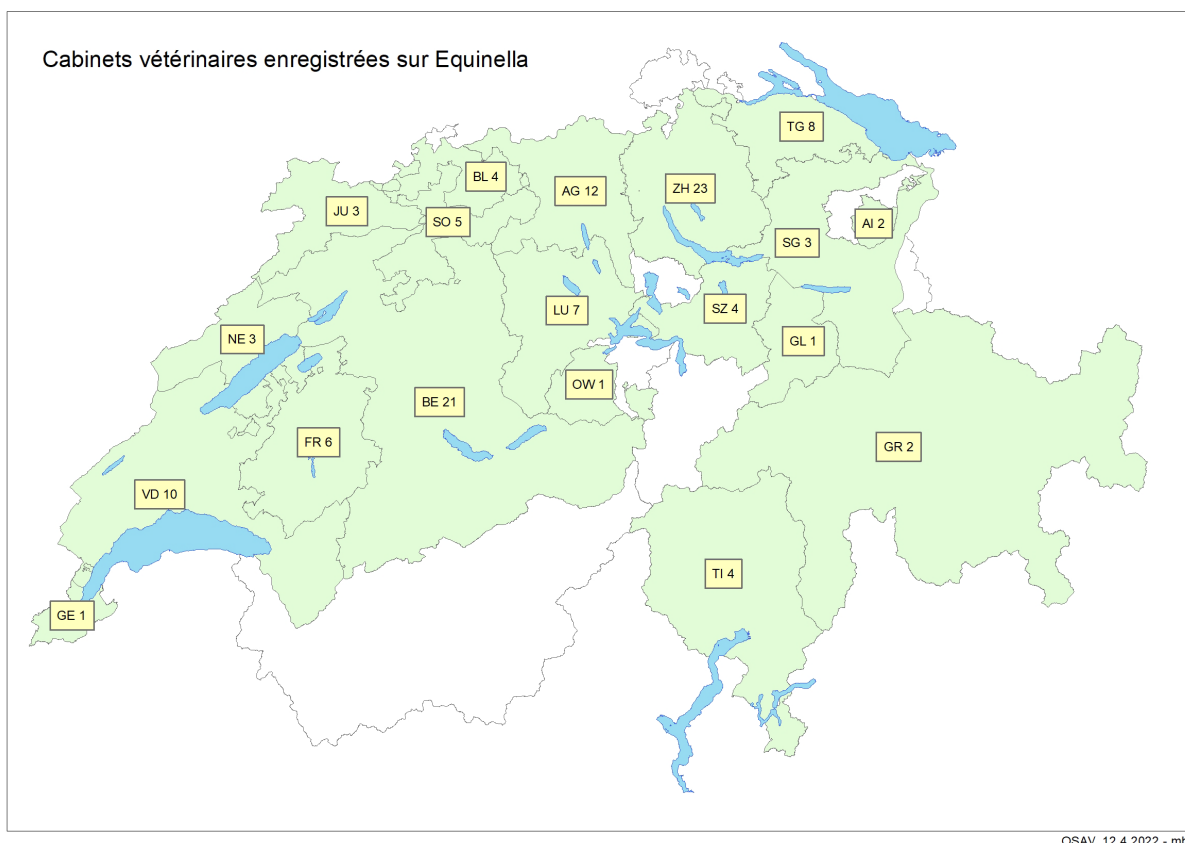


Figure 18 : Nombre et répartition des cabinets ou cliniques vétérinaires participant au système d'annonce par canton (état au 31.12.2021)

## 5. Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella

La banque de données sur le trafic des animaux (BDTA ; <https://tierstatistik.identitas.ch/fr/genus-equids.html>) affichait 112 024 équidés enregistrés au 31 décembre 2021. Les vétérinaires déclarants enregistrés couvrent environ 75 % (84 010 animaux) de la population équine suisse. Pour réduire la probabilité de compter des chevaux à double et donc diminuer le risque de surestimer le degré de couverture, on a exclu du calcul les animaux soignés par les trois cliniques universitaires générales (la faculté Vetsuisse de Zurich, les deux cliniques équines de l'ISME de Berne et d'Avenches, soit 3700 animaux).

Par rapport à 2020, le degré de couverture a augmenté d'environ 8 % (2015 : 51,2 % de la population équine suisse, soit 54 983 équidés ; 2016 : 59 %, 64 384 équidés ; 2017 : 60 % ; 2018 : 53 % ; 2019 : 61 % ; 2020 : 67 % ; fig. 19). Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse du nombre de vétérinaires déclarants et de cabinets vétérinaires (resp. +13% et + 11%) avec la progression des équidés pris en charge qui en résulte, et, d'autre part, par une augmentation minimale (à peine 500 animaux) de la population équine suisse par rapport à 2020.

Il faut cependant noter que dans le cas de huit cabinets vétérinaires, le nombre d'équidés pris en charge n'est pas connu, ce qui conduit à une sous-estimation du taux de couverture vétérinaire. En outre, le nombre des équidés pris en charge par chaque cabinet vétérinaire n'est pas relevé à nouveau chaque année. Les chiffres concernant le degré de couverture ne sont donc qu'une estimation.

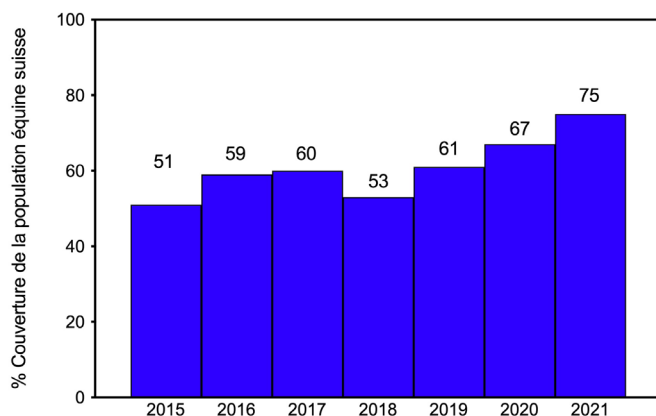


Figure 19 : Couverture de la population équine suisse par les vétérinaires Equinella de 2015 à 2021, en %

## 6. Activité d'annonce des vétérinaires Equinella : système de rappel

Afin de mieux pouvoir évaluer l'état de santé de la population équine suisse et de rappeler aux vétérinaires déclarants de faire les annonces qu'ils auraient pu oublier, un e-mail de rappel généré automatiquement (« *reminder* ») est envoyé à tous les vétérinaires Equinella le premier jour de chaque mois. En cliquant sur un lien dans l'e-mail, le vétérinaire déclarant peut soit confirmer qu'il n'y a pas eu de cas pertinent pour Equinella au cours du mois précédent (« confirmation sanitaire »), soit annoncer des cas après coup. Cette fonction de rappel est un instrument important d'Equinella pour évaluer l'état de santé de la population équine suisse de même que la participation active des vétérinaires déclarants.

En 2021, comme les années précédentes, environ 69 % des vétérinaires déclarants ont cliqué sur le lien dans l'e-mail de rappel, que ce soit pour annoncer un cas ou pour confirmer qu'ils n'ont constaté aucun cas pertinent pour Equinella le mois précédent. 67% en 2020). La figure 20 présente la répartition.

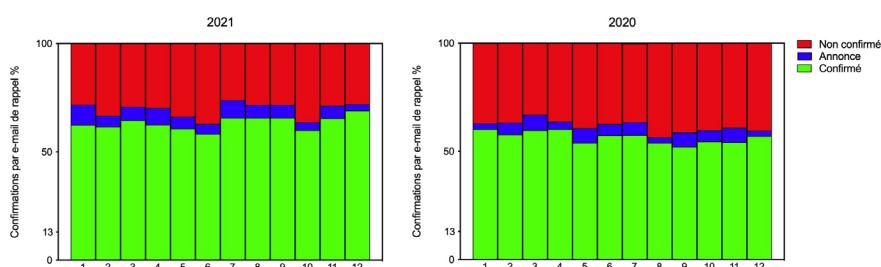


Figure 20 : Confirmations par e-mail de rappel en 2020-2021

Les 193 annonces de 2021 ont été effectuées par 41 vétérinaires déclarants de 40 cabinets, soit environ 33 % seulement de tous les cabinets enregistrés (2020 : 28 vétérinaires déclarants de 28 cabinets, env. 22 % des cabinets). Les 33 % de cabinets qui ont effectué une annonce au moins se situent essentiellement dans la zone du Plateau allant d'Ouest en Est. En outre, il y a un cabinet au Tessin. Il s'agit là de cabinets individuels ainsi que de cabinets réunissant plusieurs vétérinaires équins.

Seuls 8 vétérinaires ont été complètement « inactifs » en 2021, autrement dit n'ont ni confirmé le « *reminder* » ni effectué d'annonce. On peut en déduire que la majeure partie des vétérinaires déclarants enregistrés continuent de participer plus ou moins activement au système et que donc Equinella joue un rôle important. Les quelque 7 % de vétérinaires déclarants inscrits mais complètement inactifs n'ont qu'une utilité douteuse pour le système. En 2019 et 2020, ils représentaient respectivement 11 % et 15 % ; la part des vétérinaires inactifs semble donc reculer.

D'une manière très générale, il faudrait améliorer encore la discipline d'annonce, c'est-à-dire la confirmation des « *reminder* », pour renforcer encore la contribution d'Equinella à la surveillance de la santé équine en Suisse. L'objectif demeure de motiver le plus grand nombre possible de vétérinaires à une participation active, raison pour laquelle une nouvelle définition de ce que l'on considère comme un vétérinaire Equinella « actif » a été élaborée en 2020.

Cette définition stipule que pour être considéré comme un vétérinaire déclarant actif, il faut avoir effectué une activité, annonce ou confirmation, au moins une fois par mois, 4 à 6 mois par semestre. Si l'on applique cette nouvelle définition, 67 % des vétérinaires d'annonce ont

été actifs de janvier à juin et 73 % de juillet à décembre. Pour cette évaluation, seuls les vétérinaires déclarants qui étaient membres depuis janvier ou depuis juillet 2021 ont été pris en compte.

## **7. Collaboration avec IDEXX Diavet**

En collaboration avec Equinella, IDEXX Diavet a préparé un formulaire de demande d'analyse pour une large gamme de tests de laboratoire proposés à prix réduit, comme les tests concernant presque toutes les maladies infectieuses pertinentes pour les équidés, à l'exception des analyses bactériologiques générales.

Tous les vétérinaires Equinella en exercice peuvent utiliser cette offre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En 2021, 55 analyses ont été demandées avec le formulaire d'IDEXX Diavet (2020 : 43, 2019 : 96 ; 2018 : 63). La collaboration avec IDEXX se poursuivra en 2022, mais pas sous sa forme actuelle, car la rentabilité s'est révélée trop faible pour poursuivre le projet de cette manière. Un nouveau système de bons sera mis en place en 2022.

## **8. Collaboration avec la FSSE**

Equinella collabore régulièrement avec la Fédération suisse des sports équestres (FSSE), qui publie notamment tous les mois la présentation graphique des annonces actuelles dans son bulletin. Equinella conseille aussi la commission vétérinaire de la FSSE sur les questions qui la concernent.

La gestion du foyer de HVE-1 qui a touché toute l'Europe en février / mars 2021 a mis en évidence l'importance d'Equinella. La FSSE a donné son accord à un futur soutien financier d'Equinella. Les détails sont en cours d'élaboration.

## **9. Réseau international**

La centrale Equinella entretient des contacts internationaux dans l'espace européen et extra-européen pour être en tout temps à jour sur l'évolution internationale des maladies infectieuses. Selon l'urgence, elle communique les dernières informations sur le site internet ou dans sa newsletter.

Equinella joue à l'étranger un rôle de précurseur dans la surveillance des maladies équine infectieuses endémiques. Les systèmes de surveillance des maladies équine non réglementés par l'État ne sont pas très nombreux en Europe. La France connaît le RESPE (Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine, [www.respe.net](http://www.respe.net)), la Belgique le EquiFocusPoint et le Royaume-Uni le EIDS Equine Infectious Disease Surveillance; <https://equinesurveillance.org/>). Par ailleurs l'International Collating Center (ICC), situé au Royaume-Uni et financé par l'élevage des pur-sang, collecte et diffuse les informations sanitaires provenant des États membres.

L'ICC reprend activement et au fur et à mesure les annonces faites dans Equinella et les partage avec son réseau international, entre autres sur son site internet interactif :<https://app.jshiny.com/jdata/icc/iccview/>



De plus, Equinella dispose d'une représentation active dans le groupe de travail « *equine disease surveillance* » de la FEEVA (*Federation of European Equine Veterinary Associations*) et participe à la rencontre annuelle du groupe de travail. Cette rencontre a eu lieu en automne 2021 à Caen, F.

Malheureusement, il a fallu annuler en 2021 presque toutes autres les rencontres internationales en raison de la situation internationale liée au coronavirus, de sorte que la collaboration internationale a eu lieu presque exclusivement en ligne.

## **10. Site internet**

La centrale gère le site internet Equinella, sur lequel on trouve, outre les annonces actuelles de maladies, du matériel d'information comme des aide-mémoire et des liens sur différentes maladies.

Depuis la restructuration du site en mai 2020, il y a dans le domaine public du site une sous-page de présentation pour chaque maladie infectieuse, qui permet aux intéressés de trouver simplement et rapidement des informations selon les rubriques : « Informations générales », « Actualité », « Aide-mémoire » et « Liens ». Les informations publiées dans les newsletters présentes et passées sont également sauvegardées sous ces rubriques si bien que l'on est quitte de chercher dans toutes les newsletters une information qu'on se rappelle avoir déjà vu publiée. Le contenu des rubriques a encore été étoffé en 2021.

Des fiches d'information sur l'ECov ont été ajoutées en 2021.

## **11. Newsletter**

En 2021, les vétérinaires déclarants ont reçu 13 newsletters (10 en 2017 et 2018 ; 12 en 2019 et 13 en 2020). La newsletter est rédigée et distribuée en allemand et en français.

Elle présente des nouvelles sur Equinella et des informations sur des sujets d'actualité au niveau national. Un point supplémentaire résume les nouvelles internationales et les annonces des maladies dans le domaine des maladies équine infectieuses. Depuis 2020, la newsletter contient la rubrique « Document du mois » consacrée à un article actuel sur les maladies infectieuses qui présente une étude et résume les principaux messages à retenir. Une nouvelle rubrique est prévue en 2022 : « Pertinent pour Equinella » qui abordera chaque mois différents points importants, par exemple ce qui devrait faire l'objet d'une annonce.

La newsletter est un média important pour informer les vétérinaires déclarants sur l'évolution du moment ainsi que sur les modifications et nouveautés apportées à Equinella. La nouvelle rubrique « Document du mois » a pour objectif de lui conférer une certaine fonction de formation continue.

En 2021, 2 newsletters ont été envoyées en plus des newsletters mensuelles afin d'attirer l'attention sur l'épidémie d'EHV-1 en Espagne et de présenter la situation actuelle au niveau international et en Suisse, car cette épidémie avait été largement médiatisée.

## 12. Publications, rapports, présence dans les médias

En 2021, article révisé par des pairs sur le thème « Annonces de maladies par les propriétaires de chevaux » a été publié dans *Frontiers in Veterinary Science* auquel Equinella a également contribué :

<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fvets.2021.641448/full>

En outre, le rapport annuel 2020 a été élaboré et publié sur le site Internet d'Equinella.

Une compilation des textes publiés sur Equinella est disponible en ligne :

<https://www.equinella.ch/fr/portrait-dequinella/publications-sur-equinella/>.

## 13. Évaluation du protocole d'assistance

En 2021, la centrale Equinella a traité au total 48 demandes d'informations de vétérinaires déclarants. Vingt-six d'entre elles concernaient la technique, c'est-à-dire l'utilisation de la plateforme Equinella (entre autres : se connecter, envoyer une annonce à la place du vétérinaire, ajouter un résultat de laboratoire, changer d'adresse e-mail, problèmes avec le formulaire IDEXX, problèmes d'affichage de la version française du site internet, newsletter pas reçue). Les autres renseignements (n=22) étaient de nature professionnelle (y compris des questions sur l'ECov, la douve, l'EHV-1/4, l'intoxication, grass sickness, les zoonoses, la désinfection, le virus du Nil occidental, les maladies infectieuses exotiques en Sicile).

En outre, dans le cadre de l'épidémie d'EHV-1 à Valence, de nombreuses demandes téléphoniques et par e-mail ont également été traitées par des personnes externes. Il s'agissait notamment de demandes des médias, de propriétaires de chevaux ou d'écuries, de vétérinaires, d'entraîneurs et d'autres personnes du secteur équin.

## 14. Présentations en Suisse et à l'étranger

Dans le cadre d'un cours d'approfondissement de quatrième année de la faculté Vetsuisse de Berne consacré au cheval, la centrale Equinella est chargée d'une unité d'enseignement concernant la surveillance de maladies en général et d'Equinella en particulier. Ce cours a aussi été bien suivi en 2021.

A l'Université de Zurich également, un cours sur les 'Mesures d'hygiène et gestion des foyers de maladies chez le cheval', ainsi que plusieurs heures de cours sur les 'Maladies infectieuses chez le cheval' sont organisés chaque année dans le cadre de la 4e année d'études. Ces cours présentent Equinella et mettent en évidence l'importance de la surveillance de la santé en dehors des épizooties soumises à l'annonce obligatoire. Dans le nouveau cursus introduit au semestre d'automne 2021, l'Université de Zurich a élargi le bloc thématique consacré aux maladies infectieuses et l'a intégré dans le tronc commun. Equinella a pu ainsi être présentée non seulement aux étudiants suivant l'orientation d'approfondissement, mais aussi à tous les étudiants suivant ce cours annuel. Espérons que ces présentations permettront de recruter de futurs vétérinaires Equinella.

En raison du COVID-19, il n'y a pas eu de présentations ni de rencontres à l'étranger pendant l'année sous revue. La plate-forme Equinella a été présente aux Journées

vétérinaires suisses (JVS) 2021 sous la forme d'un exposé intitulé « Actualités - Equinella, ECoV et EHV », et au MSD Swiss vet Forum 2021, sous la forme d'un autre exposé intitulé « Infectiologie et vaccinations chez le cheval ». La plate-forme a été brièvement présentée lors de ces deux conférences. Alors que la conférence aux JVS a eu lieu sous l'égide de l'ASME et a donc principalement touché les vétérinaires équins, la deuxième conférence a surtout été suivie par des vétérinaires d'animaux de rente. Il faut espérer qu'Equinella aura ainsi gagné en diffusion.

En juillet 2021, la centrale Equinella a organisé un webinaire sur les vaccinations chez le cheval à l'intention des propriétaires, sur mandat de Zoetis. La conférence a été donnée en allemand et en français et a également été enregistrée. Elle est disponible sur le site internet de Zoetis pour les personnes intéressées

(<https://www2.zoetis.ch/de/aktuelles/aktuellesgrosstiere>).

En novembre 2021, Equinella a également été invitée à donner une conférence en français sur la myopathie atypique des pâturages et grass sickness devant des éleveurs de chevaux intéressés dans le Jura. Equinella a également été présenté à cette occasion. Cette manifestation a été très bien fréquentée.

## **15. Possibilités de formation continue**

Du fait de la situation liée au coronavirus, les deux cliniques équines des facultés Vetsuisse de Berne et Zurich ont dû effectuer en ligne les cours de formation continue qu'elles proposent régulièrement. Les séminaires en ligne à Berne étaient proposés gratuitement aux vétérinaires, tandis qu'une petite participation aux frais était demandée à Zurich. Cela explique que seuls 3 vétérinaires déclarants ont pu bénéficier d'une formation continue gratuite via Equinella.

## **16. Sondage sur Equinella**

Un sondage a été réalisé via SurveyMonkey auprès des membres de l'Association suisse de médecine équine (ASME) en allemand et en français. Cette étude devait contribuer à l'optimisation de la plateforme Equinella. L'objectif était notamment de déterminer les motifs d'une (non-)adhésion ou de savoir pourquoi certains vétérinaires déclarants restent « inactifs » au sens de la définition. Le sondage avait en outre pour objectif de mettre en évidence les éventuelles forces et faiblesses de la plateforme.

A la clôture de l'enquête, 36 vétérinaires avaient répondu au questionnaire en allemand, 11 au questionnaire en français.

Sur 322 personnes invitées à répondre, 47 ont donc participé au sondage (taux de réponse 14,6%). Sur ces 47, 29 (61,7%) étaient enregistrées comme membres d'Equinella, 9 autres (19,2%) ont indiqué qu'une autre personne du cabinet était membre. Neuf personnes (19,2%) n'étaient pas membres d'Equinella jusqu'à présent, ces personnes n'ont pas été interrogées plus en détail sur la plateforme Equinella, mais ont été redirigées sur leurs motivations à ne pas être membres.

Les motivations pour adhérer à Equinella sont représentées dans l'illustration 21. En outre, les analyses de laboratoire à prix réduit, l'intérêt général et la mauvaise conscience ont été mentionnés sous Autres.

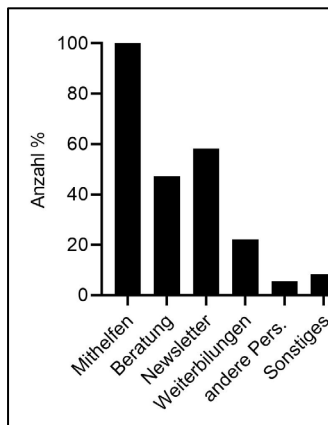


Figure 21 : Réponse à la question : quelle est votre motivation personnelle de participer à Equinella ?

Sur 25 personnes qui ont répondu, 20 (80 %) indiquent qu'elles utilisent principalement la version informatique, alors que 5 d'entre elles utilisent principalement la version smartphone. Personne n'a indiqué utiliser majoritairement la version pour tablette. La future plateforme Equinella devrait donc également garantir une utilisation et un affichage parfaits sur un smartphone.

Lors de l'enquête sur l'envoi de messages, 11 personnes (30,6 %) ont indiqué envoyer au moins un ou 2 à 5 messages par an. Deux personnes (5,6 %) ont indiqué faire plus de 5 annonces par an et 8 (22.2 %) n'ont pas encore effectué d'annonces. Quatre personnes (11,1%) ont indiqué ne pas avoir elles-mêmes une vue d'ensemble des annonces, car une autre personne du cabinet est membre. Cela coïncide avec les évaluations de la centrale Equinella (voir ci-dessus). Les raisons pour lesquelles les annonces n'ont pas été plus nombreuses sont présentées dans la figure 22.

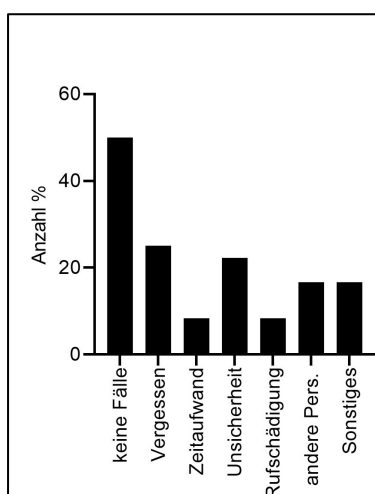


Figure 22 : Réponse à la question : qu'est-ce qui vous empêche de faire plus d'annonces ?

La satisfaction à l'égard du site internet est relativement élevée parmi les personnes qui ont répondu. L'utilisation du tableau récapitulatif ou de la carte récapitulative est présentée dans la figure 23. Sur 34 personnes ayant répondu, 16 (47,1%) n'ont pas encore vu la nouvelle version du tableau ou en sont pleinement satisfaits, et 17 (50%) n'ont pas encore vu la nouvelle version de la carte ou en sont pleinement satisfaits. Toutes les personnes qui ont répondu sont satisfaites de la mise en page, du contenu informatif et de la convivialité du site internet ; aucune suggestion d'amélioration n'a été formulée.

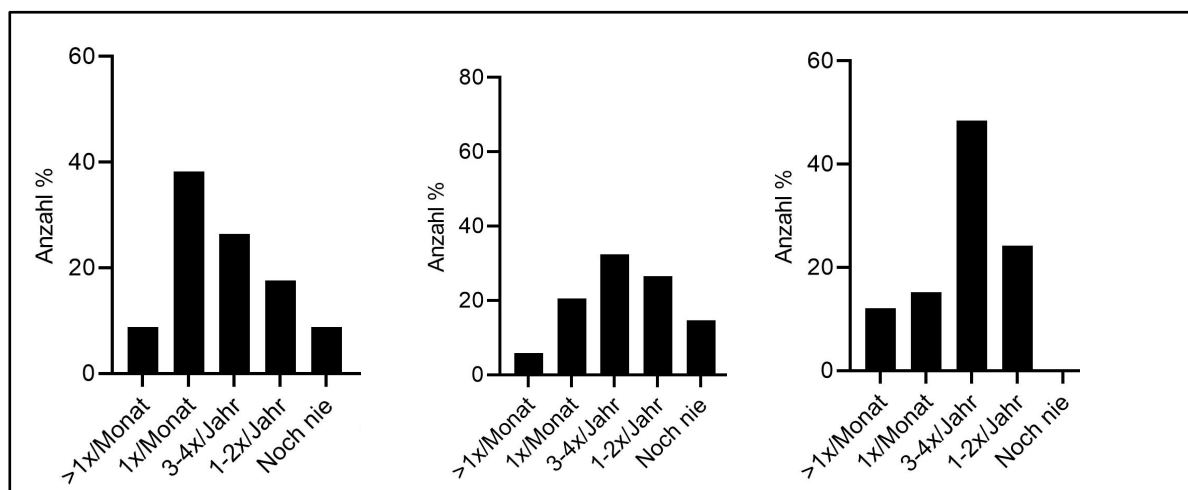


Figure 23 : Réponse à la question : à quelle fréquence utilisez-vous le tableau récapitulatif (à gauche) ou la carte récapitulative (au milieu) des cas signalés ou le site internet comme source d'information (à droite) sur [www.equinella.ch](http://www.equinella.ch)?

Les vétérinaires sont également très satisfaits des prestations complémentaires d'Equinella. La majorité d'entre eux n'a jamais utilisé le conseil personnalisé (55,9 %), 38,2 % ont indiqué y avoir recours rarement 1 à 2 fois /an, et 6 % 3 à 4 fois /an. Personne n'a indiqué utiliser le conseil plus souvent. Tous ceux qui ont utilisé l'offre jusqu'à présent en étaient très satisfaits. Sur 32 personnes qui ont répondu, 31 sont entièrement satisfaites du contenu de la newsletter, 29 sur 33 (87,9 %) estiment que le nombre de newsletters est juste. Deux personnes (6,1 % chacune) ont indiqué qu'elles recevaient trop ou trop peu de newsletters à leur goût. Personne ne trouve que les différentes newsletters ont trop de contenu. Aucune proposition d'amélioration/de thème n'a été mentionnée. La majorité des personnes interrogées (nb 28, soit 82,4%) ont indiqué n'avoir encore jamais utilisé les analyses de laboratoire à prix réduit ; 4 personnes (11,8%) utilisent l'offre occasionnellement, seuls 2 ont indiqué qu'elles utilisaient presque toujours les analyses à prix réduit. Les raisons invoquées par 50% des membres sont qu'ils ne connaissaient pas cette offre. Cela correspond aux chiffres de la centrale Equinella, et c'est la raison pour laquelle un autre type de collaboration avec IDEXX est prévu pour 2022.

En ce qui concerne les questions sur la confirmation des rappels, la majorité des 32 personnes qui ont répondu (nb 22 ou 68.8%) ont indiqué qu'elles confirmaient toujours les rappels. Trois personnes (9,4%) confirment les rappels la plupart du temps, une personne (3.1%) rarement. Six vétérinaires (18,8%) ne répondent jamais aux e-mails de rappel. Cela correspond en grande partie aux analyses de la centrale Equinella, la divergence s'explique

certainement par le fait que les vétérinaires déclarants n'ont pas tous rempli l'enquête, mais surtout les très « actifs ». Les raisons invoquées pour ne pas confirmer les rappels sont principalement le fait que les vétérinaires n'étaient pas conscients de l'importance de cette démarche.

Les résultats de l'enquête sont importants pour la planification future de la plateforme Equinella, qui pourra ainsi être mieux adaptée aux besoins des vétérinaires. Nous prévoyons d'ajouter une nouvelle rubrique fixe « Equinella » dans la newsletter en 2022 afin de mieux informer les vétérinaires sur ces services supplémentaires et d'autres aspects importants concernant Equinella.

Parmi les personnes qui ont répondu, mais ne sont pas encore membres d'Equinella (n=8), la question portait principalement sur les raisons de la non-adhésion. Pour 2 d'entre elles (25%), l'inscription semble trop compliquée. Le fait que le cabinet traite trop peu de chevaux n'est un obstacle pour aucune personne; parmi les autres raisons invoquées : trop de mails de rappel (*reminder*), est inscrit sur la liste des choses à faire, activité qui se réduit, nouvelle ouverture du cabinet.

## **17. Perspectives**

### **17.1. Promouvoir la participation des vétérinaires Equinella**

Grâce à l'introduction d'une nouvelle rubrique « Pertinent pour Equinella » dans la newsletter, qui rappelle chaque mois ce qui doit être annoncé, que le rappel doit être confirmé et renvoie à la définition du vétérinaire dit « actif », nous espérons une participation plus régulière des vétérinaires en 2022.

En 2021, quelques cabinets/vétérinaires ont pu être recrutés dans des cantons qui étaient jusqu'à présent peu représentés. En 2022, nous essaierons de gagner encore des cabinets/vétérinaires dans des cantons sous-représentés.

### **17.2. Mieux motiver les associations professionnelles à la collaboration**

La gestion du foyer de HVE-1 en février et mars 2021 à l'échelle européenne a mis en évidence l'importance d'Equinella. Nous continuons à travailler pour motiver davantage les associations professionnelles à collaborer.

### **17.3. Avenir de la plate-forme servant aux annonces**

L'application informatique actuelle expirera définitivement à la fin de l'année 2023, raison pour laquelle nous commencerons dès 2022 avec la nouvelle plate-forme.